

*Initiatives ministérielles***AFFAIRES COURANTES**

[Traduction]

**INDUSTRIE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE,
DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET DU NORD**

AUTORISATION AU COMITÉ PERMANENT DE VOYAGER

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes): J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Je m'excuse d'interrompre cet échange mais, comme vous le savez, j'ai dit pendant l'étude des affaires courantes aujourd'hui qu'il y avait deux motions concernant des autorisations de voyager, mais que les consultations n'étaient pas encore terminées à l'égard d'une de ces motions.

Je veux aviser la Chambre que les consultations sont maintenant terminées. Je crois comprendre qu'il y aurait consentement unanime pour que la motion suivante soit adoptée:

Que le Comité permanent de l'Industrie, de la Science et de la Technologie et du Développement Régional et du Nord soit autorisé à voyager à Toronto du mercredi 24 avril au vendredi 26 avril 1991 pour assister à la conférence, «La voie du succès: La Synergie des affaires et de l'enseignement», et

Que le personnel nécessaire accompagne le Comité.

Le président suppléant (M. DeBlois): Y a-t-il consentement unanime de la Chambre?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

L'AJOURNEMENT DU PRINTEMPS

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Andre (p. 19433).

Le président suppléant (M. DeBlois): Le député a la parole pour une très brève question ou observation.

M. Jesse Flis (Parkdale—High Park): Monsieur le Président, le député de Montréal n'a fait que répéter ce que nous entendons à Toronto.

Il y a de plus en plus de chômeurs. Les files d'attente dans les banques d'alimentation s'allongent. Le nombre de faillites s'accroît. Pour ce qui est de la situation des réfugiés, l'arriéré augmente. On n'accorde pas de permis de travail aux personnes de la catégorie désignée d'exilés volontaires, et ainsi de suite.

Il y a 45 minutes à peine, nous avons rencontré les représentants de l'industrie de la construction de Toronto. Ils ont fait une comparaison entre la récession de 1981-1982 et celle que nous connaissons actuellement. En 1982, la deuxième année de la récession, 14 122 unités de logement ont été vendues, comparativement à 8 180 en 1990.

Je veux demander au député, d'après ce qui se passe à Montréal, quelle récession a frappé le plus durement les gens, surtout les pauvres et les chômeurs, selon lui?

M. Allmand: Monsieur le Président, comme je l'ai mentionné, lorsque nous formions le gouvernement et que nous avons dû faire face à la récession de 1981-1982, nous étions des activistes et nous avons jugé que le gouvernement devait intervenir pour redresser la situation.

Nous ne croyions pas au laisser-faire en matière d'économie. Je me souviens très bien que nous avons affecté des sommes supplémentaires à la construction de nouvelles habitations. Nous avons créé des fonds afin d'aider les personnes qui achetaient une maison pour la première fois. Ce programme a toutefois été supprimé par les Conservateurs lorsqu'ils ont pris le pouvoir.

Si le gouvernement veut réellement faire quelque chose—le secteur de l'habitation est un stimulant pour l'économie et il répond à un besoin fondamental, c'est-à-dire fournir des logements—il pourrait au moins reconnaître ce fait et présenter un nouveau budget ou un nouveau discours du Trône, dans lequel des crédits seraient prévus pour l'habitation. Je crois savoir que les constructeurs de maisons qui étaient ici aujourd'hui ont recommandé que la SCHL fasse passer de 15 p. 100 à 5 p. 100 le versement initial qu'elle exige.

Ce sont des mesures comme celles-là qui aideraient l'industrie de l'habitation et l'économie à se relever. Elles aideraient aussi les gens à avoir accès à l'habitation.

Il faut compter sur l'économie mixte plutôt que sur le laisser-faire.

[Français]

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, aujourd'hui, plus précisément